

tenue par Monsieur CHEYLAN, Juge des Référés
En présence de Madame LEGRAND, Greffière

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2600764	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric CHEYLAN
-----	--------------------	---------------------------------------

Titre de l'affaire Demande de suspension d'une décision portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an et fixant le pays de destination.

Nom des parties

Demandeur Monsieur F

Défendeur PREFECTURE DU CALVADOS

Représentants des parties

Maître CAVELIER Clément (Cour)

PREFET

Arrêté le 12/03/2026

La présidente du tribunal